

**Session extraordinaire du Conseil municipal
de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines
tenue le 27 janvier 2026, à 18h00
en la salle Mario-Gauthier**

Sont présents :	Monsieur le maire	Jean-René Labelle
	Mmes les Conseillères	Joëlle Grenier Karine Morin Caroline St-Jean
	MM. les Conseillers	Emmanuel Dion Vincent Guénette Keven Renière
	La greffière	Geneviève Lazure
	Le directeur général	Alain Cassista

2026-01-27 - 037

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 18h00 par Monsieur Jean-René Labelle, maire de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines et Madame Geneviève Lazure agit comme secrétaire.

2026-01-27 - 038

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Emmanuel Dion appuyé par Madame la Conseillère Joëlle Grenier et résolu à l'unanimité :

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire;

ADOPTÉ

2026-01-27 - 039

Engagement de personnel - Directeur du Service de sécurité incendie intérimaire

Attendu le départ à la retraite de Monsieur Patrice Martel prévu pour le 31 janvier 2026;

Attendu que pour assurer la continuité des opérations et une transition ordonnée, la nomination intérimaire d'un directeur du Service de sécurité incendie est requise;

Attendu que Monsieur Alain Cassista et Madame Josée Bourdon ont rencontré en entrevue Monsieur Claude Giguère, qui possède plus de 30 années d'expérience dans le domaine des services de sécurité incendie incluant plus de 10 ans comme directeur de Service de sécurité incendie;

Attendu que Monsieur Alain Cassista et Madame Josée Bourdon recommandent la nomination de Monsieur Claude Giguère à titre de directeur du Service du sécurité incendie intérimaire;

Il est proposé par Madame la Conseillère Joëlle Grenier appuyé par Madame la Conseillère Karine Morin et résolu à l'unanimité :

Que la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines retienne les services Monsieur Claude Giguère pour occuper le poste de directeur du Service de sécurité incendie intérimaire pour un mandat de 6 mois avec possibilité de prolongation, à temps plein, et ce, selon les conditions de travail prévues à la codification des conditions de travail des employés cadres de la ville, à compter du 2 février 2026;

ADOPTÉ

2026-01-27 - 040

Candidatures en vue de l'élection aux postes d'administrateurs au Conseil d'administration du Réseau de transport métropolitain (exo) - Section Couronne Nord

Attendu qu'exo est un organisme public de transport en commun (OPTC) qui a commencé ses activités le 1^{er} juin 2017. Il prend entre autres la relève de l'Agence métropolitaine de transport (AMT) pour l'exploitation des trains de banlieue et des organismes de transport des couronnes nord et sud pour les activités de transport par autobus et de transport adapté;

Attendu que, selon les dispositions de la *Loi sur le Réseau de Transport Métropolitain*, le Conseil d'administration d'exo est composé de 15 membres dont quatre (4) sont nommés par les municipalités de la couronne Nord;

Attendu que, suite aux élections municipales tenues le 2 novembre dernier, trois (3) postes d'administrateur nommés par les municipalités de la couronne Nord sont à pourvoir au Conseil d'administration d'exo;

Attendu qu'un avis de convocation a été envoyé le 16 décembre 2025 pour une rencontre prévue le 2 février 2026;

Attendu qu'il sera demandé à chacun des conseils municipaux des municipalités de la couronne Nord d'adopter une résolution indiquant le choix de trois (3) candidats eu égard aux postes à pourvoir au sein du Conseil d'administration d'exo;

Attendu qu'il a été convenu de proposer les candidatures suivantes aux trois postes d'administrateur à pourvoir au sein du Conseil d'administration d'exo :

- M. Marc Lamarre, maire de Saint-Eustache;
- Mme Liza Poulin, mairesse de Blainville;
- M. Mathieu Traversy, maire de Terrebonne.

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Vincent Guénette appuyé par Madame la Conseillère Caroline St-Jean et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil municipal de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines appuie et nomme les candidatures suivantes : M. Marc Lamarre, maire de Saint-Eustache, Mme Liza Poulin, mairesse de Blainville, M. Mathieu Traversy, maire de Terrebonne aux postes d'administrateur au sein du Conseil d'administration d'exo;

ADOPTÉ

2026-01-27

Période de questions

On procède à la période de questions de l'assistance.

2026-01-27 - 041

Levée de l'assemblée

Il est résolu à l'unanimité :

De clôturer la présente assemblée considérant que l'ordre du jour est présentement épuisé.

ADOPTÉ

Jean-René Labelle, maire

Geneviève Lazure, greffière